



MAIRIE D'OUVEILLAN
11590

ARRÊTÉ DU MAIRE N°2026-166

PORTANT RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

AVENUE DE NARBONNE

Le Maire de la commune d'Ouveillan

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213-1, à L 2213-6,
Vu le Code de la Route et notamment ses articles R411-8, et R 417-10,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu le décret N°60-226 du 29 février 1960 relatif au dispositif de contrôle de la durée du stationnement dans les agglomérations et les textes pris par son application.

Considérant que des travaux de mise à la côte d'une chambre Télécom avenue de Narbonne, nécessitent la réglementation de la circulation au droit du chantier pour **la société SAR ENERGIE** le mercredi 30 septembre 2026 de 21h00 au jeudi 1^{er} octobre 2026 à 06h00,

ARRÊTÉ

- Article 1^{er}** La circulation se fera en alternance, au droit du chantier, avenue de Narbonne, du mercredi 30 septembre 2026 de 21h00 au jeudi 1^{er} octobre 2026 à 06h00 par **la société SAR ENERGIE**.
- Article 2** La signalisation, la mise en sécurité et les déviations nécessaires seront assurées et maintenues par **la société SAR ENERGIE** durant la totalité des travaux.
- Article 3** Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlement en vigueur.
- Article 4** Les véhicules en stationnement gênant pourront faire l'objet d'un enlèvement immédiat pour une mise en fourrière, conformément au code de la route, notamment l'article R 417-10.
- Article 5** **La société SAR ENERGIE** s'engage à procéder à l'affichage sur les lieux dès réception du présent arrêté.
- Article 6** Monsieur le Maire, Monsieur le Secrétaire de Mairie, Monsieur l'Agent de Surveillance de la Voie Publique et Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Vinassan, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié en la forme accoutumée.

Fait à Ouveillan, le 15 septembre 2026
Le Maire

Jean-Antoine VILLEGAS

Publié le 15 septembre 2026
Le Maire

Jean-Antoine VILLEGAS

